

Association loi 1901
Leroy Sème

Paris le lundi 24 novembre 2003

Cette réunion du dimanche après midi 23/11/2003, de 15h à 18h, fut fructueuse et a permis d'avancer le projet à remettre à l'Hôtel de Ville de Paris.

Suite aux rapports écrits des trois commissions de l'AG du 13/11/2003 concernant l'« Aménagement », le « Fonctionnement » et les « Moyens et Ressources », il est noté que l'élément « JARDINER » reste la préoccupation majeure des adhérents. Une vingtaine de personnes présentes vont discuter de l'Aménagement à partir du compte rendu réalisé sur ce sujet. Les autres seront abordés ultérieurement.

1) Lister nos besoins

Le financement sera débloqué en une seule fois, ce qui implique que nous devons lister l'ensemble de nos besoins les plus essentiels afin de les présenter à la Ville de Paris.

Nos espaces 1, 2, 2bis et 8 Cité Leroy sont considérés comme formant un « jardin pérenne ».

Dans la perspective d'un ensemble harmonieux formant une unité de lieu nous souhaitons que les espaces verts soient entourés de grilles hautes et esthétiques sur muret.

Nous avons discuté

- des accès (portes et ouvertures : un cité Leroy + un rue des Pyrénées)
- des points d'eau en tenant compte de la parcelle du 1 Cité Leroy
- de l'apport de terre végétale

MAIS AUSSI

- d'une allée en dur (gravillons, caillebotis, dalles...) permettant notamment le passage de fauteuils d'handicapés
- d'un cabanon – rangement d'outillage
- d'un sanitaire
- d'un espace de 30 m2 en dur pour rencontres, échanges, animations...
- de multiples planches en bois pour faire des passages entre les parcelles jardinées
- de faire ressortir la « Pierrée » qui traverse le jardin sur toute sa longueur ou une partie et de voir selon son état la possibilité de l'utiliser pour un drainage.
- de treillages en pourtour pour planter de petits arbres fruitiers ou des plantes (exemple des murs à pêches de Montreuil), et de la végétalisation des murs
- de panneaux d'affichages
- d'un local poubelles
- de citernes rondes en ciment pour stockage de l'eau
- de plantations de quelques arbustes et arbres (érables, autres...) afin de briser l'espace rectiligne tout en longueur du jardin
- de bacs surélevés en osier tressé (cf jardin médiéval de St Denis) afin de permettre à des personnes âgées ou à mobilité réduite de participer au jardin

Ont été écartés les espaces suivants : bac à sable pour enfants, bassin aquatique. Il a été décidé qu'il n'y aurait pas de parcelles strictement individuelles.

Conséquemment à la décision des adhérents de privilégier « l'activité jardinage », l'essentiel de la superficie sera consacrée à celle-ci.

2) Répartition de la superficie du jardin de 500m², comprenant le 2, 2bis et 8 Cité Leroy.

La réflexion devra se poursuivre concernant l'utilisation de la parcelle du 1 Cité Leroy. En tous cas elle sera également grillagée et devra participer par sa flore, ses arbustes ou arbres, à l'agrément de l'entrée.

Zone dure

Cabanon et rangement outillage	5 m ² + 15m ²
Lieu de rencontre et accueil (pergola ?)	30 m ²
	Total : 50 m ²

Sanitaire	2 m ²
-----------	------------------

Zone verte

Espace fonctionnel :Pépinière + compost + table de rempotage	25 m ²
--	-------------------

Jardin secret (flore sauvage et champêtre travaillée)	50 m ²
---	-------------------

Parcelles écoles et associations si le besoin se fait sentir. Limite fixée à	75 m ²
--	-------------------

Parcelles thématiques variables, équilibrées par saison, et collectives	298 m ²
---	--------------------

3) Autre : Il a été souligné que les ressources locales sont à exploiter

-Penser à l'Ecole des Jardiniers de Bagnolet (stagiaires)

-Penser à l'Ecole d'Architecture de Belleville (élèves)

-...

-Pépinieriste de l'Oise, Olivier Tranchand, qui propose des plantes champêtres et sauvages

-Quelques personnes ont des points précis à étudier pour la prochaine réunion (sanitaires sèches,

-Voir d'autres jardins (jardin Nomade, jardin médiéval ...) pour nous donner des idées.

Après beaucoup de concentration et de travail dont nous remercions tous les adhérents et les nouveaux inscrits, la séance s'achève et date est prise pour notre prochain rendez-vous le

Mardi 02 décembre 2003

à 19h30

Archipelia, 17/23 rue des Envierges Paris XXe